

Le 30 mars 2021

Le nombre d'accidents de moto en baisse de 43% ces 10 dernières années

Pourtant, dans le même temps, le nombre de motos a augmenté de 14% !

Alors que le nombre de motos a augmenté de 14% ces 10 dernières années, le nombre d'accidents avec tués et blessés a baissé de... 43% ! La sécurité des motards s'est donc sensiblement améliorée. Autre constat : l'âge moyen du motard impliqué dans un accident a augmenté de 5 ans depuis 2017. La moyenne d'âge des motards décédés dans un accident vieillit fortement, même s'il est resté moins élevée à Bruxelles (40 ans contre 45 ans pour la moyenne belge). Tels sont les résultats d'une nouvelle analyse statistique que l'institut Vias.

14% de motos en plus, 43% d'accidents en moins

Au 1^{er} janvier 2020, plus de 467.000 motos étaient immatriculées dans notre pays, soit une hausse de 14% ces 10 dernières années. Pourtant, dans le même temps, le nombre d'accidents a baissé de 43%. En moyenne, environ 3000 accidents impliquant un motard sont recensés chaque année, soit 8 par jour.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020	
											#	%
Accidents corporels	4.059	3.449	3.112	3.244	3.070	3.000	2.967	3.107	2.831	2.305	-526	-18,6%
Total victimes	4.207	3.515	3.224	3.356	3.183	3.087	3.040	3.179	2.888	2.333	-555	-19,2%
Tués	123	94	104	81	102	76	75	87	84	77	-7	-8,3%
Blessés	4.084	3.421	3.120	3.275	3.081	3.011	2.965	3.092	2.804	2.256	-548	-19,5%

La tendance est un peu moins positive en Région wallonne où le nombre d'accidents entre 2019 et 2020 n'a baissé "que" de 9%, contre -21% en Flandre et -30% à Bruxelles.

	Accidents corporels				Tués		
			Evolution 2019-2020				Evolution 2019-2020
	2019	2020	#	%	2019	2020	#
Région flamande	1.429	1.135	-294	-20,6%	35	33	-2
Région wallonne	898	815	-83	-9,2%	45	40	-5
Région de Bruxelles-Capitale	504	355	-149	-29,6%	4	4	+0
Belgique	2.831	2.305	-526	-18,6%	84	77	-7

Les accidents de moto 6 fois plus graves en Wallonie qu'à Bruxelles

De tous les usagers de la route, les motards sont impliqués dans les accidents les plus mortels. On recense plus de 29 motards tués par 1000 accidents corporels contre 9 cyclistes, 10 automobilistes et 20 piétons, par exemple. L'absence d'habitacle combinée à la vitesse accentue évidemment la gravité de ces accidents.

On note d'importantes différences entre les Régions. En Wallonie, on recense 49 motards tués par 1000 accidents contre 24 en Flandre et 8 à Bruxelles. En Wallonie, les accidents de moto sont donc 2,0 fois plus graves qu'en Flandre et 6 fois plus graves qu'à Bruxelles.

La population des motards vieillit

Le public qui roule à moto a tendance à vieillir ces dernières années. En 2010, l'âge moyen du motard décédé dans un accident en Belgique était de 36 ans. En 2019, c'était environ 45 ans. Depuis 2017, cela a même augmenté de... 5 ans ! En 2019, 57% des motards décédés ont plus de 45 ans. Il y a 10 ans, c'était 21%, soit près de 3 x moins.

Année	Moyenne en Belgique	Moyenne en Flandre	Moyenne en Wallonie	Moyenne à Bruxelles
2010	36	32,9	39,5	36,7
2011	37,7	36,9	38,6	36,5
2012	39,7	36,9	42,4	29,7
2013	38,2	35,6	42,1	38,3
2014	39,2	37,7	40,5	37,5
2015	40,9	39,5	42,4	38,3
2016	41,6	38,4	43,6	49,2
2017	40,5	39,4	42,9	36,8
2018	42,4	41,8	43,6	36
2019	45,4	45,1	46,2	39,8

Les 10 règles d'or du motard

- 1) Après la période hivernale, il faut un certain temps avant de se réhabituer à sa moto et de retrouver ses « sensations ». Refaites quelques manœuvres avant de vous lancer.
- 2) Pensez à votre visibilité et privilégiez des vêtements et un casque qui se voient de loin.
- 3) Faites un check-up de votre moto, avec une attention particulière pour les pneus et les freins.
- 4) Avant de prendre la route, vérifiez toujours les conditions météo et adaptez votre comportement en fonction des circonstances.
- 5) Choisissez un casque adéquat. Les visières sombres ou teintées peuvent être utiles quand il y a du soleil, mais elles peuvent aussi nuire à la visibilité en cas de changement brusque de temps.
- 6) Utilisez toujours vos clignotants afin de prévenir les autres usagers de vos intentions.
- 7) Méfiez-vous des pièges : les marquages au sol, les plaques d'égout, les gravillons, etc. sont autant d'éléments insignifiants pour les automobilistes mais dangereux pour les deux-roues.
- 8) Ne vous placez pas à tout à fait à droite de la route. En vous mettant au milieu de votre bande, vous voyez mieux le trafic et vous êtes plus visible.
- 9) Remontez les files avec une prudence de sioux car cette pratique comporte certains dangers.
- 10) Si vous êtes en groupe, laissez les motards les moins expérimentés rouler en tête de groupe. Ils pourront ainsi suivre plus facilement.

Personne de contact:

Benoit GODART, porte-parole Institut Vias: 02/244.15.34 ou 0476/24.67.20



Institut Vias
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411

